



# Critères d'admissibilité pour les demandes d'appui et commandites (CFA Hamilton)



## LIGNES DIRECTRICES



Communautés francophones  
**ACCUEILLANTES**  
Centre-Sud-Ouest de l'Ontario

## CONTEXTE

L'immigration francophone est un vecteur d'accroissement économique et démographique pour le Canada. Dans le but de renforcer les communautés francophones en milieu minoritaire, Immigration, Réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) a annoncé en septembre 2018 l'initiative des Communautés Francophones Accueillantes (CFA). Ce projet pilote s'inscrit dans le Plan d'Action pour les Langues Officielles (PALO) 2018-2023 "investir dans notre avenir, et l'évaluation de l'initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire" (CLOSM).

L'initiative des CFA de la région Centre Sud Ouest de l'Ontario sera portée par la région de Hamilton (CFA - Hamilton). Ce projet vise la communauté retenue à maintenir et à accroître sa perspective de développement et son rayonnement en créant un environnement favorable et des conditions propices au vivre ensemble afin de favoriser l'attraction, l'intégration et l'enracinement des immigrants d'expression française.

### Objectif de l'initiative CFA

Créer des communautés francophones unies dans leur diversité et assurer un parcours d'intégration réussi pour le nouvel arrivant francophone.

Une communauté francophone accueillante est une communauté inclusive où les nouveaux arrivants francophones au Canada ont le sentiment que leur identité est valorisée et se sentent intégrés à la communauté d'accueil.

### Caractéristiques et objectifs de la CFA Hamilton

1. Accès équitable aux services d'accueil et d'établissement : Les nouveaux arrivants ont accès à des services et ressources en français et liés à la communauté francophone afin de leur permettre une intégration réussie
2. Opportunités économiques, entrepreneuriat et emploi : La communauté d'accueil ainsi que les employeurs reconnaissent, valorisent et mettent à profit l'expertise qu'apportent les nouveaux arrivants d'expression française afin d'accroître la vitalité économique de la région.
3. Espaces publics accueillants : Des espaces publics et infrastructures de loisirs francophones sont accessibles, facilitent la cohésion sociale, améliorent la qualité de vie ainsi que l'intégration des nouveaux arrivants au sein de la communauté d'accueil

## Lignes directrices et critères d'admissibilité

Dans le cadre du plan communautaire de la CFA Hamilton, il est prévu la réalisation / mise en œuvre de diverses activités visant à favoriser la participation des membres de la communauté et principalement les membres des communautés ethno-raciales francophones.

Afin de mieux encadrer les activités d'appui à ces communautés et principalement aux associations et groupes multiculturels, le CC a décidé d'élaborer les présentes lignes directrices.

### Présentation d'une demande

Les demandes peuvent provenir de :

- Groupe.s / association.s multiculturel.le.s de Hamilton
- Membre ou un groupe de personnes de la communauté francophone de Hamilton

### Échéancier

- L'initiative/activité/projet doit se dérouler sur une période d'un minimum de 3 mois et un maximum de 12 mois
- L'initiative/activité/projet devra être mise en œuvre avant la fin de l'initiative CFA Hamilton, soit le 31 mars 2024

### Critères d'évaluation :

Conformément aux caractéristiques et objectifs de la CFA-Hamilton (cités ci-haut), le Conseil Consultatif de la CFA-Hamilton évalue les demandes d'appui en fonction des critères suivants :

- L'initiative/activité/projet contribue à la création d'un environnement favorable et des conditions propices au vivre ensemble afin de favoriser l'attraction, l'intégration et l'enracinement des immigrants d'expression française
- L'initiative/activité/projet encourage les partenariats communautaires et le tissage de liens durables entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté dans la grande région de Hamilton
- L'initiative/activité/projet assure la promotion de l'inclusion et la diversité de notre communauté
- L'initiative/activité/projet offre aux immigrant.e.s francophones des occasions d'apprentissage, d'implication sociale et de responsabilité citoyenne tout en soutenant leur leadership
- L'initiative/activité/projet devra s'aligner avec au moins un des objectifs de la CFA Hamilton

### Exemples de projets / Initiatives admissibles

- Tournoi multisports
- Soirée rassembleuse
- Ateliers d'art
- Concours communautaire
- Ateliers de renforcement de leadership
- Initiative/activité/projet d'organisme à but non lucratif

### Projets / Initiatives non admissibles

Les initiatives ou projets suivants ne sont pas admissibles :

- Tout.e initiative/activité/projet qui ne répond à aucun objectif de la CFA-Hamilton
- Projet individuel ou visant un individu en particulier au détriment des intérêts globaux de la communauté francophone de Hamilton
- Initiative/activité/projet d'organisme ou d'entreprise à but lucratif
- Initiative/activité/projet visant à générer des profits financiers pour un individu, un groupe ou une organisation
- Initiative/activité/projet dont l'objectif consiste à soutenir une cause religieuse ou politique
- Initiative/activité/projet ne couvrant pas le territoire de la CFA Hamilton (*Hamilton et ses environs : Ancaster, Brantford, Dundas, Hamilton, Stoney Creek, et Waterdown*)
- Initiative/activité/projet avec des dépenses non admissibles : Voyage internationaux ; Achat de boissons alcoolisées ou de substances illégales ; Immobilisations

### Montants disponibles

Dans la limite des fonds disponibles, les appuis CFA Hamilton peuvent se faire sous forme d'un achat d'une commandite ou de financement d'un.e initiative/activité/projet.

- Pour les commandites : Les montants qui seront accordés peuvent aller jusqu'à 1000\$ maximum
- Pour l'appui financier aux initiatives/activités/projets : Les montants qui seront accordés peuvent aller jusqu'à 5000\$
- Autre type d'appui de la CFA : Un appui d'un.e initiative/activité/projet n'entraîne pas automatiquement l'acceptation d'une demande de financement mais peut se traduire par une contribution en nature ( participation à la mise en œuvre, à la promotion et à la participation à une activité) ou par la collaboration avec un membre du CC pour déposer d'une demande de financement auprès d'un bailleur de fond public

### **Contrepartie d'un financement**

- Une preuve de reconnaissance de la contribution financière de la CFA-Hamilton sera exigée. Cette reconnaissance peut prendre la forme de : publication du nom de la CFA-Hamilton, d'une affiche mentionnant la CFA-Hamilton avec le logo, une prise de parole lors d'un évènement...

### **Pour faire une demande**

Veillez faire parvenir vos demandes d'appui ou de commandites à [nabila.sissaoui@cschn.ca](mailto:nabila.sissaoui@cschn.ca), en incluant les renseignements suivants :

- Nom du groupe/association (s'il y a lieu)
- Coordonnées de la personne-ressource
- Courte description de l'initiative/activité/projet, incluant les objectifs, les besoins de la collectivité, les résultats attendus et le cout total estimé
- Montant total demandé, présenté dans un budget qui résume vos dépenses, revenus prévus et autre source de financement

Nous étudierons soigneusement toutes les demandes, veuillez prévoir un délai de réponse de 30 jours.